

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire</b>	7
<b>Introduction</b>	
Section I <b>Traits généraux des organisations européennes</b> .....	9
§ 1 <b>Caractères communs aux organisations européennes</b>	9
A Composition	10
B Création	10
C Compétences	10
D Capacité juridique internationale	11
E Structure institutionnelle	11
§ 2 <b>Diversité des organisations européennes</b>	11
A Composition	12
B Domaines de compétences	12
C Structure institutionnelle et pouvoirs	12
Section II <b>Aperçu historique de la construction européenne</b> .....	14
§ 1 <b>Motifs ayant incité les États européens à s'unir</b>	14
A La réconciliation politique et la reconstruction économique après la seconde Guerre mondiale	14
B L'unité de l'Europe occidentale contre la menace soviétique	15
C L'affirmation d'une identité européenne	15
§ 2 <b>Conséquences de la chute du rideau de fer sur l'architecture institutionnelle européenne</b>	16
A L'intégration par étapes au sein des organisations occidentales	16
B Le développement de la coopération subrégionale ou paneuropéenne	17
C L'élargissement des missions ou des compétences des organisations européennes	17

## PARTIE 1

### L'UNION EUROPÉENNE

#### CHAPITRE I

#### **Historique de la construction européenne** 21

##### Section I **Des Communautés européennes à l'Union européenne** .....

###### § 1 **Naissance des Communautés européennes** 21

A La création de la CECA (traité de Paris du 18 avril 1951) 21

B La création de la CEE et de la CEEA (traités de Rome du 25 mars 1957) 22

§ 2	<b>Évolution institutionnelle postérieure</b>	22
A	L'unification des institutions communautaires (traité du 8 avril 1965)	22
B	Le compromis de Luxembourg (29 janvier 1966)	23
C	La création du Conseil européen (9-10 décembre 1974)	23
D	L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct (juin 1979)	24
§ 3	<b>L'Acte unique européen (17 et 28 février 1986)</b>	24
§ 4	<b>Le traité de Maastricht sur l'Union européenne (7 février 1992)</b>	25
§ 5	<b>Le traité d'Amsterdam (2 octobre 1997)</b>	26
§ 6	<b>Le traité de Nice (26 février 2001)</b>	27
§ 7	<b>Le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe</b>	28
§ 8	<b>Le traité de Lisbonne (13 décembre 2007)</b>	30
A	L'adoption et l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne	30
B	Le contenu du traité de Lisbonne	31
Section II	<b>De l'Europe des six à l'Europe des vingt-huit</b> .....	34
§ 1	<b>Les conditions et la procédure d'adhésion</b>	34
A	Les conditions d'adhésion	34
B	Les modalités de l'adhésion	34
C	La procédure d'adhésion	35
D	Le droit de retrait	36
§ 2	<b>Les « vagues » d'élargissement</b>	36
A	L'élargissement à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande	36
B	L'élargissement aux pays du Sud (Grèce, Espagne et Portugal)	37
C	L'intégration des cinq länder de l'ex-RDA	37
D	L'élargissement à la Suède, à la Finlande et à l'Autriche	37
E	L'élargissement à l'Est	37
§ 3	<b>Les pays candidats</b>	39
A	La Turquie	39
B	Les pays des Balkans	40
C	L'Islande	40
§ 4	<b>L'association d'États tiers</b>	41
A	Les accords d'association	41
B	L'établissement de liens privilégiés avec les pays d'Europe centrale et orientale et les États issus de l'ex-URSS	41
C	Les accords de stabilisation et d'association conclus avec les pays des Balkans	42
D	La politique de voisinage	42
CHAPITRE II		
<b>Institutions et organes de l'Union</b>		43
Section I	<b>Le Conseil européen</b> .....	43
§ 1	<b>Composition et organisation</b>	43
§ 2	<b>Attributions</b>	45
Section II	<b>Le Conseil</b> .....	46
§ 1	<b>Composition</b>	46
§ 2	<b>Attributions</b>	48
Section III	<b>Le Parlement européen</b> .....	49
§ 1	<b>Composition</b>	49
A	Élection au suffrage universel direct	49

B	Procédure électorale	50
C	Nombre de représentants et principes de répartition	51
§ 2	<b>Organisation</b>	52
A	Statut des représentants	52
B	Siège	52
C	Fonctionnement	53
D	Groupes parlementaires	53
§ 3	<b>Attributions</b>	54
Section IV	<b>La Commission</b> .....	55
§ 1	<b>Composition</b>	55
A	La taille de la Commission	55
B	La procédure de nomination	57
§ 2	<b>Statut</b>	58
A	Durée du mandat de la Commission	58
B	Statut des commissaires	58
C	Responsabilité de la Commission	59
§ 3	<b>Organisation et fonctionnement</b>	60
A	Le Président de la Commission	60
B	Le principe de collégialité	60
C	Organisation administrative de la Commission	61
§ 4	<b>Attributions</b>	61
Section V	<b>La Cour de justice</b> .....	62
§ 1	<b>Historique</b>	62
A	La création de la Cour de justice des Communautés européennes	62
B	L'institution du tribunal de première instance	63
C	La réforme du système juridictionnel par le traité de Nice	63
D	Les apports du traité de Lisbonne	63
§ 2	<b>Les compétences du juge de l'Union</b>	64
A	Des fonctions multiformes	64
B	Les limites à sa compétence	65
§ 3	<b>Les trois niveaux de juridiction composant la Cour de justice de l'Union européenne</b>	66
A	La Cour de justice	67
B	Le Tribunal	71
C	Le Tribunal de la fonction publique	74
Section VI	<b>La Banque centrale européenne</b> .....	76
§ 1	<b>Composition</b>	76
§ 2	<b>Attributions</b>	77
Section VII	<b>La Cour des comptes</b> .....	78
§ 1	<b>Composition</b>	78
§ 2	<b>Attributions</b>	79
Section VIII	<b>Les organes européens</b> .....	79
§ 1	<b>Les organes créés par les traités</b>	79
A	Les organes consultatifs	79
B	Un organe de gestion : la Banque européenne d'investissement (BEI)	81

§ 2	Les organes créés par les institutions	81
A	Les agences européennes	81
B	Les autres organes créés par les institutions	82
CHAPITRE III		
	<b>Le processus de décision</b>	83
Section I	<b>Le processus législatif</b> .....	83
§ 1	Descriptif des procédures législatives	83
A	La procédure législative ordinaire (art. 294 TFUE)	83
B	La procédure législative spéciale	84
§ 2	L'initiative de la Commission	85
§ 3	Les modalités de vote au Conseil	86
A	Champs d'application des différentes modalités de vote	86
B	La définition de la majorité qualifiée	87
Section II	<b>Les coopérations renforcées</b> .....	89
§ 1	Les formes de coopération à géométrie variable	89
A	Les coopérations intergouvernementales hors traités	89
B	La participation à la troisième phase de l'Union économique et monétaire : la zone euro	89
C	Les dérogations permanentes accordées à certains États	90
D	La clause des coopérations renforcées	90
§ 2	Le régime juridique des coopérations renforcées	91
A	Le régime de droit commun	91
B	Le régime applicable à la PESC	92
§ 3	Mise en œuvre et portée	92
CHAPITRE IV		
	<b>Les sources du droit de l'Union</b>	93
Section I	<b>Le droit primaire</b> .....	93
§ 1	Les traités institutifs	93
§ 2	Les traités modifiant ou complétant les traités institutifs	93
§ 3	Les traités d'adhésion	95
§ 4	Les actes du Conseil ratifiés par les États membres et modifiant certaines dispositions des traités	95
§ 5	La Charte des droits fondamentaux	96
A	La consécration des droits fondamentaux en tant que principes généraux du droit	96
B	L'inscription dans les traités de la protection des droits fondamentaux	97
C	L'adoption d'une Charte européenne des droits fondamentaux dotée d'une valeur juridique contraignante	98
D	La force juridique obligatoire donnée à la Charte par le traité de Lisbonne	98
E	La perspective d'une adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) du Conseil de l'Europe	100
Section II	<b>Les principes généraux du droit de l'Union</b> .....	102
Section III	<b>Les traités et accords internationaux</b> .....	103
§ 1	Les accords externes	103
A	Les compétences de l'Union pour conclure des accords internationaux	103
B	La procédure générale pour conclure des accords externes	104

§ 2	<b>Droit conventionnel complémentaire</b>	105
A	Les accords conclus entre États membres	105
B	Les décisions des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil	106
§ 3	<b>Compatibilité des traités avec les accords conclus par les États membres</b>	106
A	Accords antérieurs à l'entrée en vigueur des traités	106
B	Accords postérieurs à l'entrée en vigueur des traités	107
§ 4	<b>Primauté du droit des Nations unies sur le droit de l'Union</b>	107
Section IV	<b>Le droit dérivé</b> . . . . .	108
§ 1	<b>Les actes de droit dérivé</b>	108
A	La nomenclature des actes de droit dérivé	108
B	L'institution d'une hiérarchie entre actes de droit dérivé	112
§ 2	<b>Régime juridique des actes figurant dans la nomenclature des traités</b>	115
A	Choix de l'acte	115
B	Motivation de l'acte	115
C	Publicité et entrée en vigueur de l'acte	116
D	Portée de l'acte dans le temps	117
E	Modification, abrogation et retrait de l'acte	117
§ 3	<b>Les accords interinstitutionnels</b>	117
§ 4	<b>Les actes unilatéraux hors nomenclature</b>	118
A	Les actes spéciaux prévus par les traités	118
B	Les actes non prévus par les traités	119
CHAPITRE V		
	<b>Les rapports entre le droit de l'Union et les ordres juridiques nationaux</b>	121
Section I	<b>L'intégration immédiate dans les ordres juridiques nationaux</b> . . .	121
§ 1	<b>Définition et fondement</b>	121
§ 2	<b>Conséquences</b>	122
Section II	<b>L'effet direct des normes de l'Union</b> . . . . .	123
§ 1	<b>Une reconnaissance jurisprudentielle</b>	123
A	La situation en droit international public	123
B	L'arrêt <i>Van Gend en Loos</i> (5 février 1963)	123
§ 2	<b>Les conditions de reconnaissance de l'effet direct</b>	124
A	Le critère écarté : le destinataire de l'obligation	124
B	Le critère retenu : la clarté, l'inconditionnalité et la précision de l'obligation	124
§ 3	<b>Les conséquences de la reconnaissance de l'effet direct</b>	125
A	Les formes d'invocabilité reconnues aux normes d'effet direct	125
B	Des formes plus limitées d'invocabilité pour les normes dépourvues d'effet direct	126
§ 4	<b>L'applicabilité directe des différentes sources de droit de l'Union</b>	126
A	Les traités institutifs	126
B	Le droit dérivé	127
C	Les accords externes	131
§ 5	<b>L'invocabilité des directives dans la jurisprudence du Conseil d'État</b>	132
Section III	<b>La primauté du droit de l'Union</b> . . . . .	133
§ 1	<b>Définition et fondement</b>	133
A	L'absence de consécration du principe de primauté par les traités	133
B	Une œuvre jurisprudentielle	133

§ 2	Portée	134
§ 3	Conséquences	135
A	Pour les autorités des États membres	135
B	Pour les juges nationaux	135
§ 4	La primauté du droit de l'Union en France	136
A	La primauté sur les actes administratifs	136
B	La primauté sur la loi nationale	136
C	Droit de l'Union et Constitution	138
Section IV	<b>Le renvoi au juge national pour la protection des droits que les particuliers tirent du droit de l'Union</b> .....	144
§ 1	L'autonomie institutionnelle et procédurale des États membres	145
§ 2	L'encadrement de l'autonomie juridictionnelle et procédurale	145
§ 3	Étendue des compétences du juge national	146
A	Le droit au juge	146
B	Le sursis à exécution et les mesures provisoires	146
C	La responsabilité de l'État du fait de la violation du droit de l'Union	147
CHAPITRE VI		
	<b>Les voies de recours</b>	151
Section I	<b>Le contrôle juridictionnel des institutions de l'Union</b> .....	151
§ 1	Le contentieux de légalité	151
A	Le recours en annulation	151
B	La responsabilité de l'État du fait de la violation du droit communautaire	159
Section II	<b>Le contrôle juridictionnel des États membres : le recours en manquement</b> .....	162
§ 1	Nature du manquement	162
A	Un champ d'application largement défini	162
B	Des possibilités de justifications du manquement quasi inexistantes	163
§ 2	Procédure en constatation de manquement	164
A	Déclenchement de la procédure	164
B	La phase administrative préalable menée par la Commission	165
C	La phase contentieuse devant la Cour de justice	165
§ 3	Effets de l'arrêt de la Cour	166
A	Exécution de l'arrêt	166
B	Sanctions de l'inexécution de l'arrêt	167
Section III	<b>La coopération entre le juge national et le juge de l'Union : le renvoi préjudiciel</b> .....	171
§ 1	Le renvoi préjudiciel doit porter sur une norme relevant du droit de l'Union	171
§ 2	Le renvoi préjudiciel est ouvert aux juridictions nationales	173
§ 3	Le renvoi préjudiciel est une procédure incidente au règlement d'un litige	174
§ 4	Sauf si elle statue en dernier ressort, la juridiction nationale décide de l'opportunité du déclenchement de la procédure préjudicielle	175
A	Les juridictions statuant en dernier ressort ont une obligation de renvoi	175
B	Les juridictions ne statuant pas en dernier ressort ont une simple faculté de renvoi	175

§ 5	Le juge national est libre du contenu de la question préjudicielle mais dans le respect de certaines limites définies par la Cour de justice	176
§ 6	La procédure devant la Cour de justice	177
§ 7	Effets de l'arrêt préjudiciel	177
A	L'arrêt préjudiciel a un effet obligatoire	177
B	L'arrêt préjudiciel a un effet rétroactif	178
Section IV	<b>Le recours en carence</b> .....	179
§ 1	Institutions à l'origine de la carence	179
§ 2	Nature de la carence	179
§ 3	Qualité pour agir : les titulaires du recours en carence	180
A	Les requérants privilégiés : les États membres et les institutions de l'Union	180
B	Les requérants non privilégiés : les personnes physiques ou morales	180
§ 4	La procédure en carence	180
A	La phase administrative	180
B	La phase contentieuse	181
§ 5	Effets de l'arrêt en carence	181
Section V	<b>L'exception d'illégalité</b> .....	181
CHAPITRE VII		
<b>Les compétences de l'Union européenne</b>		185
Section I	<b>Le principe de spécialité</b> .....	185
§ 1	Compétences d'attribution	185
§ 2	Limites	186
A	Les compétences subsidiaires : la clause de flexibilité	186
B	Les compétences implicites	187
§ 3	Les principes de subsidiarité et de proportionnalité	188
A	L'énoncé des principes	188
B	Les modalités de mise en œuvre de ces principes	189
Section II	<b>Les catégories de compétences</b> .....	194
§ 1	Les compétences exclusives	194
§ 2	Les compétences partagées	194
§ 3	Les compétences d'appui, de coordination ou de complément	195
Section III	<b>Les compétences d'exécution de l'Union</b> .....	197
§ 1	L'évolution du cadre juridique	197
A	Le double principe posé par le traité de Rome	197
B	L'apparition des premiers comités	197
C	Le renforcement des compétences de la Commission par l'Acte unique	198
D	La rationalisation opérée par le traité de Lisbonne	199
§ 2	Les principes de base	199
A	La mise en œuvre du droit de l'Union : une compétence de principe des États membres	199
B	L'exercice de compétences d'exécution au niveau de l'Union lorsqu'il convient d'en assurer une application uniforme	199
C	L'adoption des actes d'exécution par la Commission sous le contrôle de comités	199
D	La possibilité introduite par le traité de Lisbonne d'adopter des actes délégués	201

<b>L'espace économique et monétaire</b>	205
Section I <b>Le marché intérieur</b> .....	205
§ 1 L'objectif de réalisation du marché commun, puis du marché intérieur	205
§ 2 <b>La liberté de circulation des marchandises</b>	205
A Les principes posés par le traité	205
B L'interprétation de ces dispositions par la Cour de justice	206
C L'harmonisation des législations et des normes	208
§ 3 <b>La liberté de prestation de services et le droit d'établissement</b>	209
A Les règles posées par les traités	209
B Le régime juridique de cette double liberté	209
C La difficile harmonisation des qualifications professionnelles et des règles nationales d'accès aux professions	210
D La directive de libéralisation des services (décembre 2006)	211
§ 4 <b>La liberté de circulation des personnes</b>	212
A La double reconnaissance d'un droit de libre circulation des personnes et des travailleurs	212
B La mise en œuvre du principe de libre circulation	212
C Les limitations à la libre circulation	213
§ 5 <b>La liberté de circulation des capitaux</b>	214
A La libération des mouvements de capitaux	214
B L'intégration des marchés financiers	215
C La surveillance du système financier	215
Section II <b>La politique européenne de concurrence</b> .....	217
§ 1 <b>Le contrôle des pratiques anticoncurrentielles</b>	217
A Les règles posées par le traité	217
B La mise en œuvre des règles anti-concurrentielles du traité	218
§ 2 <b>Le contrôle des concentrations</b>	219
§ 3 <b>Le contrôle des aides d'État</b>	221
§ 4 <b>Le régime des services d'intérêt économique général (SIEG)</b>	222
Section III <b>L'Union économique et monétaire (UEM)</b> .....	225
§ 1 <b>La réalisation par étapes de l'UEM</b>	225
§ 2 <b>Institutions et organes de l'UEM</b>	226
A Le système européen de la Banque centrale (SEBC)	226
B Les institutions de l'Union	227
§ 3 <b>La coordination des politiques économiques et budgétaires</b>	227
A La procédure pour déficits publics excessifs (DPE)	227
B Le Pacte de stabilité et de croissance (PSC)	228
C La conclusion du traité intergouvernemental sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG)	230
D La stratégie Europe 2020 et le semestre européen	231
E Le mécanisme de prévention et de correction des déséquilibres macroéconomiques excessifs ( <i>two-pack</i> )	232
F Le placement des États en difficulté sous surveillance renforcée	233
Section IV <b>Le budget de l'Union</b> .....	233
§ 1 <b>Généralités</b>	233
§ 2 <b>Procédure budgétaire</b>	234



A	La procédure budgétaire avant le traité de Lisbonne	234
B	La procédure budgétaire annuelle issue du traité de Lisbonne	234
C	Les perspectives financières pluriannuelles	235
§ 3	<b>Les ressources budgétaires</b>	236
A	Évolution du système de financement	236
B	Les ressources actuelles du budget	237
C	La procédure d'adoption des recettes propres.	238
§ 4	<b>L'exécution</b>	239
§ 5	<b>Le contrôle du budget</b>	239
CHAPITRE IX		
	<b>Les politiques de l'Union</b>	241
Section I	<b>La politique agricole commune</b> .....	241
§ 1	<b>Historique</b>	241
A	L'institution de la politique agricole commune (APC) par le traité de Rome	241
B	Le lancement de la PAC	241
C	L'apparition d'excédents de production	242
D	L'explosion des dépenses	242
E	Les contraintes des négociations commerciales internationales	242
F	La réforme de la PAC	242
§ 2	<b>Bases juridiques</b>	243
A	Le premier pilier de la PAC : les organisations communes de marché (OCM)	243
B	Le deuxième pilier de la PAC : les aides au développement rural	243
C	Le processus de décision	243
D	Le financement de la PAC	244
§ 3	<b>Perspectives</b>	244
Section II	<b>La politique de cohésion économique et sociale</b> .....	245
§ 1	<b>Historique</b>	245
§ 2	<b>Bases juridiques et principes de fonctionnement</b>	246
A	Les objectifs de la politique de cohésion	246
B	Les principes de fonctionnement de la politique de cohésion	246
C	La procédure d'adoption des règlements communautaires	246
D	Les moyens financiers de la politique de cohésion	246
E	Les fonds de la politique de cohésion	247
F	Les objectifs d'intervention	247
§ 3	<b>La politique de la pêche</b>	248
A	Historique	248
B	Bases juridiques	249
C	Instruments d'action	249
§ 4	<b>La politique sociale</b>	251
A	Historique	251
B	Bases juridiques	252
C	Réalisations	255
D	Bilan et perspectives	256
§ 5	<b>Transports</b>	258
A	Cadre juridique d'ensemble	258

B	Le transport aérien	258
C	Le transport ferroviaire	260
D	Le transport maritime	261
E	Le transport routier	261
§ 6	<b>L'énergie</b>	262
A	Historique	262
B	Bases juridiques	263
C	Réalisations	263
D	Appréciations	265
§ 7	<b>La protection de l'environnement</b>	266
A	Historique	266
B	Bases juridiques	266
C	Instruments d'action	267
D	Axes d'action	268
§ 8	<b>La recherche et le développement technologique</b>	270
A	Historique	270
B	Bases juridiques et moyens d'action	270
C	Les réalisations	272
D	Les programmes non communautaires de recherche	272
§ 9	<b>Culture et éducation</b>	273
A	Historique	273
B	Bases juridiques	273
C	Réalisations	274
Section III	<b>L'espace de liberté, de sécurité et de justice</b> .....	275
§ 1	<b>Évolution du cadre juridique et institutionnel</b>	275
A	Le développement de la coopération intergouvernementale	275
B	Le lancement de la coopération Schengen	276
C	L'inscription des politiques européennes d'asile et d'immigration dans le cadre de l'Union	276
D	Les inconvénients d'une architecture complexe et la rationalisation opérée par le traité de Lisbonne	277
E	Les programmes d'action du Conseil européen	279
§ 2	<b>La coopération judiciaire</b>	279
A	Les bases juridiques	279
B	Les réalisations	280
§ 3	<b>Les politiques d'asile et d'immigration</b>	282
A	Les bases juridiques	282
B	Les réalisations	283
§ 4	<b>La coopération policière</b>	284
A	Les bases juridiques	284
B	Les réalisations	285
§ 5	<b>La coopération Schengen</b>	285
A	Les dimensions de l'espace Schengen	285
B	Le contenu des règles Schengen	285
C	La réforme de la gouvernance Schengen	286

<b>L'action extérieure de l'Union</b>	287
Section I <b>La politique commerciale commune</b> .....	287
§ 1 <b>Historique</b>	287
A L'évolution du champ de compétence	287
B Les négociations commerciales multilatérales	288
§ 2 <b>Bases juridiques et moyens d'action</b>	288
A Le champ de la politique commerciale commune	288
B Le processus de négociation et de conclusion des accords	288
C Le rôle du Parlement européen	290
D Les instruments de la politique commerciale commune	290
Section II <b>La politique étrangère et de sécurité commune</b> .....	291
§ 1 <b>Historique</b>	291
§ 2 <b>Bases juridiques et moyens d'action</b>	292
A Le cadre juridique	292
B Le cadre institutionnel	292
C Les autres moyens d'action	295
Section III <b>La coopération au développement</b> .....	297
§ 1 <b>Historique</b>	297
§ 2 <b>Bases juridiques et moyens d'action</b>	297
A Compétences et procédure de décision	297
B Objectifs	297
C Instruments d'action	298
Section IV <b>La politique européenne de sécurité et de défense</b> .....	299
§ 1 <b>Historique</b>	299
A L'échec de la Communauté européenne de défense (CED)	299
B L'institution de l'Union de l'Europe occidentale (UEO)	300
C L'échec du plan Fouchet	301
D Les velléités de revitalisation de l'UEO dans le nouveau contexte stratégique issu de la fin de la guerre froide	301
E L'institution de la PESD	302
F La dissolution de l'UEO	302
§ 2 <b>Principes et moyens d'action</b>	303
A Des clauses de solidarité et de défense collective	303
B Une prise de décision à l'unanimité	303
C Les structures de commandement	303
D Les forces multinationales d'intervention	303
E Les missions des forces	304
F Les moyens opérationnels de commandement et de planification	304
G Le financement des interventions militaires	304
H L'institution de l'Agence européenne de défense	304
§ 3 <b>Bilan</b>	305
A Les interventions de l'Union	305
B Une coopération européenne en matière d'armements encore embryonnaire	305
C Les divergences politiques entre États membres	305

## LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LA CONVENTION EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

## CHAPITRE I

<b>Le Conseil de l'Europe</b>	309
<b>Section I Genèse et évolution</b> .....	309
§ 1 Le choix d'une coopération intergouvernementale entre pays d'Europe occidentale	309
§ 2 Les acquis historiques du Conseil de l'Europe	310
§ 3 Le Conseil de l'Europe depuis la fin de la guerre froide	310
<b>Section II Composition</b> .....	311
§ 1 Une adhésion liée au respect de critères géographique et politique	311
§ 2 Un élargissement aux frontières du continent européen	312
§ 3 Des procédures de retrait, de suspension et d'exclusion	313
<b>Section III Objectifs et compétences</b> .....	314
<b>Section IV Organes</b> .....	314
§ 1 <b>Le Comité des ministres</b>	314
A Composition	315
B Compétences	315
§ 2 <b>L'Assemblée parlementaire</b>	315
A Composition	315
B Fonctionnement	315
C Compétences	316
§ 3 <b>Le Secrétariat</b>	317
§ 4 <b>Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CPLRE)</b>	317
A Composition	317
B Fonctionnement	318
C Compétences	318
§ 5 <b>Le commissaire aux droits de l'homme</b>	318
§ 6 <b>Les autres réunions ou conférences</b>	319
<b>Section V Moyens d'actions</b> .....	319
§ 1 <b>Les déclarations et recommandations</b>	319
§ 2 <b>Les conventions européennes</b>	319
§ 3 <b>Les accords partiels</b>	322
§ 4 <b>Le budget</b>	323
§ 5 <b>Les autres moyens d'action</b>	323

## CHAPITRE II

<b>La Convention européenne des droits de l'homme</b>	325
<b>Section I Évolution du système de la CEDH</b> .....	325
§ 1 <b>Un mécanisme novateur</b>	325
§ 2 <b>La réforme du système de contrôle</b>	326

Section II	<b>Les droits et libertés garantis</b> . . . . .	327
§ 1	Bénéficiaires	327
§ 2	Nature des droits et libertés garantis	328
§ 3	Limites apportées aux droits et libertés garantis	329
§ 4	Interprétation par les organes conventionnels des droits et libertés garantis	329
Section III	<b>Le mécanisme de sauvegarde</b> . . . . .	331
§ 1	Organisation et fonctionnement de la Cour européenne des droits de l'homme	331
A	Composition de la Cour et statut des juges	332
B	Formations de la Cour	332
C	Procédure	333
§ 2	Saisine de la Cour européenne des droits de l'homme	334
A	Le recours étatique	334
B	Le recours individuel	335
§ 3	Fonctions de la Cour	336
A	Examen de recevabilité	336
B	Les irrecevabilités tenant aux compétences de la Cour	336
C	Les irrecevabilités de forme et de procédure	337
D	Règlement amiable	338
E	Examen au fond	339
F	Recours ouverts	339
G	Arrêts « <i>pilotes</i> »	340
§ 4	Exécution de l'arrêt	340
A	Les arrêts ont une force obligatoire pour les États	340
B	Le Comité des ministres est en charge du contrôle de l'exécution des arrêts	341
C	Les mesures prises pour améliorer l'exécution des arrêts de la Cour	341

PARTIE 3

**LES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES**

CHAPITRE I

**Les organisations de sécurité et de défense** 345

Section I **L'organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)** . . . . . 345

§ 1 Origine et composition 345

§ 2 Objectifs et compétences 346

A Missions premières 346

B Missions nouvelles 347

§ 3 Organes 348

A Structure civile 349

B Structure militaire 349

§ 4 Institution d'une coopération paneuropéenne 350

Section II **L'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)** . . 351

§ 1 Origine et composition 351

A La CSCE 351

B La transformation de la CSCE en OSCE 352

§ 2 Objectifs et compétences 352

§ 3	Organes	353
§ 4	Réalisations	354
CHAPITRE II		
<b>Les organisations économiques</b>		355
Section I	<b>L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) . . . . .</b>	355
§ 1	Origine et composition	355
§ 2	Objectifs et compétences	356
§ 3	Organes	357
Section II	<b>Les organisations de coopération économique subrégionale . . .</b>	358
§ 1	<b>L'Union Benelux</b>	358
A	Origine et composition	358
B	Objectifs et compétences	358
C	Organes	358
§ 2	<b>L'Association européenne de libre-échange (AELE)</b>	359
A	Origine et composition	359
B	Objectifs et compétences	360
C	Organes	360
§ 3	<b>L'Espace économique européen (EEE)</b>	360
A	Origine et composition	360
B	Objectifs et compétences	361
C	Organes	361
§ 4	<b>Le Conseil nordique</b>	362
A	Origine, composition et compétences	362
B	Organes	363
Section III	<b>Les institutions économiques de l'Europe de l'Est . . . . .</b>	363
§ 1	<b>La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)</b>	364
A	Origine et composition	364
B	Objectifs et compétences	364
C	Organes	364
§ 2	<b>L'accord de libre-échange centre-européen (ALECE)</b>	365
A	Origine et composition	365
B	Compétences et objectifs	365
C	Organes	365
§ 3	<b>Le Conseil baltique</b>	366
A	Origine et composition	366
B	Objectifs et compétences	366
C	Organes	366
§ 4	<b>La Communauté des États indépendants (CEI)</b>	367
A	Origine et composition	367
B	Objectifs et compétences	367
C	Organes	368
§ 5	<b>La Zone de coopération économique de la mer Noire</b>	369
A	Origine et composition	369
B	Objectifs et compétences	369
C	Organes	369

<b>Les organisations scientifiques et techniques</b>	371
Section I <b>La coopération dans le domaine de l'espace et des télécommunications</b> . . . . .	372
§ 1 <b>L'Agence spatiale européenne</b>	372
A Origine et composition	372
B Objectifs et compétences	372
C Organes	373
§ 2 <b>L'Organisation européenne de télécommunications par satellites (Eutelsat)</b>	373
A Origine et composition	373
B Objectifs et compétences	374
C Organes	374
§ 3 <b>L'Organisation européenne d'exploitation de satellites météorologiques (Eumetsat)</b>	374
A Origine et composition	374
B Objectifs et compétences	374
C Organes	375
Section II <b>La coopération dans le domaine des transports</b> . . . . .	375
§ 1 <b>Transports aériens</b>	375
A La Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC)	375
B L'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol)	376
§ 2 <b>Transports terrestres : le Forum international des transports (FIT)</b>	376
A Origine et composition	376
B Objectifs et compétences	376
C Organes	377
§ 3 <b>Transports fluviaux</b>	377
A La Commission centrale pour la navigation du Rhin	377
B La Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR)	378
C La Commission du Danube	379
D La Commission internationale pour la protection de l'Oder contre la pollution	379
Section III <b>La coopération dans le domaine de la recherche scientifique</b> . . .	380
§ 1 <b>L'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN)</b>	380
§ 2 <b>La Conférence européenne de biologie moléculaire (CEBM)</b>	380
§ 3 <b>L'Organisation européenne pour des recherches astronomiques dans l'hémisphère austral (ESO)</b>	380
§ 4 <b>Le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMMT)</b>	381
Section IV <b>La coopération dans le domaine de la propriété intellectuelle : l'Organisation européenne des brevets (OEB)</b> . . . . .	381
<b>Index</b>	383
<b>Table des encadrés</b>	385